



**Syndicat National
des Cardiologues**
Médecine cardiovasculaire



Le cardiologue, son patient et le vaccin contre le SARS-CoV-2 Episode 2

Circulaire du vendredi 05 mars 2021

Chère consœur, Cher confrère,

Nous sommes dorénavant de plain-pied dans la phase vaccinale de la pandémie. Moment unique et inédit dans lequel de nombreuses questions et incertitudes persistent. Les agences de santé et les décideurs politiques dans une forme d'arbitrage, proposent alors certaines solutions au prisme du bon sens, du raisonnement analogique et de l'analyse des faibles données disponibles.

Dans la pratique cardiologique, en consultation, nos patients posent des questions relatives au vaccin auxquelles ils attendent des réponses simples de leur médecin. Que répondre à certaines d'entre elles ? Le point avec François Diévert.

Le principe des réponses à apporter aux questions est de suivre préférentiellement la décision officielle établie afin de ne pas ajouter à la cacophonie ambiante. En l'absence de réponse officielle établie à une question, il convient de préciser que si une réponse n'est pas disponible, c'est parce que l'incertitude demeure et que les données disponibles sont en cours d'analyse.

Docteur, j'ai déjà eu la COVID-19, dois-je me faire vacciner ?

Ici, il n'y a pas de consensus, mais le 11 février, la HAS a tranché : oui, il est possible de se faire vacciner mais avec une seule dose.

En théorie, le fait d'avoir déjà eu la COVID-19, ou d'avoir été en contact avec le SARS-CoV-2 a permis de produire des anticorps contre le SARS-CoV-2 et donc d'être immunisé. Cependant, des incertitudes persistent quant à la valeur immunisante des anticorps produits et quant à la durée de l'immunisation, notamment au-delà de 6 mois. De ce fait, la vaccination pourrait être utile, comme une forme de rappel chez les personnes ayant déjà eu la COVID-19. Mais faut-il vacciner, et dans ce cas, avec une ou deux doses ? Les données disponibles sur ce point sont faibles et indiquent simplement que lors d'une injection de vaccin chez les personnes ayant déjà eu la COVID-19, il y a une hausse importante et rapide des anticorps, telle que celle obtenue, voire supérieure à celle obtenue lors de la deuxième injection de vaccin chez les personnes n'ayant jamais eu la COVID-19.

En France, la HAS a donc tranché (1) : oui il est possible de vacciner les personnes ayant déjà eu la COVID-19, si elles le souhaitent mais avec quelques particularités :

1. une seule dose de vaccin suffit sauf en cas d'immunodépression où il est préconisé de faire deux doses de vaccins ;
2. il faut attendre au moins trois mois après le début des symptômes d'une COVID-19 et de préférence au moins 6 mois, sauf en cas d'immunodépression où il est préconisé de n'attendre que 3 mois ;
3. la réalisation d'une sérologie prévacculaire n'est pas pertinente et n'est donc

pas recommandée. Cependant, en cas de sérologie positive réalisée antérieurement, sans que l'infection ne soit datée, la période de 3 mois à 6 mois débute à la date de la sérologie.

Docteur, si je suis vacciné, puis-je arrêter de porter le masque ?

Non, même vacciné, il faut continuer à appliquer les gestes barrières et donc à porter le masque où cela est nécessaire.

Par son principe, le vaccin induit une production d'anticorps dirigés contre la protéine spike du SARS-CoV-2. Cette protéine a comme fonction de permettre la pénétration du virus dans les cellules. Le vaccin diminue donc les conséquences cellulaires de la contamination par le virus, notamment les formes symptomatiques et les formes graves, mais il n'évite pas d'être porteur du virus et donc potentiellement d'être contaminant pour son entourage. Porter le masque diminue la probabilité d'être porteur du virus et diminue la probabilité d'être contaminateur.

Il faut donc retenir et rappeler à nos patients (2) que :

1. la production d'anticorps nécessite une dizaine de jours après l'injection d'une première dose de vaccin et ne sera optimale qu'après l'injection de la deuxième dose ;
2. même vacciné, il est possible d'être de nouveau contaminé et donc porteur du virus et il est donc possible de développer une forme peu symptomatique de COVID-19 et, plus encore de contaminer ses proches ;
3. être vacciné ne dispense donc pas d'appliquer les gestes barrières et de porter le masque.

Docteur, quel doit être le délai entre les deux doses de vaccin ?

Ici, il n'y a pas de consensus mais le ministre de la santé a tranché : il faut respecter les délais utilisés dans les protocoles des essais thérapeutiques contrôlés.

Dans les essais thérapeutiques contrôlés, les vaccins disponibles en France ont été évalués avec des protocoles utilisant deux doses, à 21 jours d'écart pour le vaccin Pfizer/BioNTech ou 28 jours d'écart pour les vaccins Moderna et AstraZeneca. Les données de tolérance et d'efficacité concernant ces vaccins sont donc celles validées par les protocoles de ces essais thérapeutiques contrôlés. Par manque de doses, dans certains pays, il a été préconisé d'espacer le délai entre 2 injections afin qu'un plus grand nombre de personnes puisse rapidement recevoir une première dose. En janvier, la HAS a préconisé d'espacer les deux doses de 6 semaines afin de garantir un accès plus rapide à la première dose. Cette stratégie permet-elle de garantir l'efficacité constatée dans les essais cliniques ? La réponse à cette question repose encore sur des données peu fiables.

Ainsi, le 26 janvier 2021, le politique a tranché. Olivier Véran, le ministre de la Santé, en se justifiant par cette phrase « Je note l'absence de consensus scientifique et remercie les uns et les autres, mais en politique il faut choisir », a estimé que l'avis de la HAS ne faisait pas l'unanimité et que cette proposition n'était « pas dénuée de tout risque ». En clair, on ne sait pas si espacer la durée entre l'injection des 2 doses au-delà du délai utilisé dans les études pivots des vaccins modifie ou non l'efficacité de la vaccination.

Le choix retenu officiellement en France a donc été de rester conforme aux protocoles des études pivots ayant permis d'évaluer les effets des divers vaccins.

En France, une personne ayant reçu une première dose aura donc un rendez-vous pour sa deuxième dose dans les 3 à 4 semaines qui suivent selon le type de vaccin utilisé.

Confraternellement

Marc Villaceque
Président du SNC

Serge Cohen
Président du CNCF

Dr François Dievart
Secrétaire scientifique du CNCF

**Aidez-VOUS ...
Rejoignez-NOUS !**

ADHÉREZ au Syndicat National
des Cardiologues

Références

1. Stratégie de vaccination contre le SARS-CoV-2 : Vaccination des personnes ayant un antécédent de Covid-19.
HAS le 11 février 2021 (https://www.has-sante.fr/cms/p_3237271/en/strategie-de-vaccination-contre-le-sars-cov-2-vaccination-des-personnes-ayant-un-antecedent-de-covid-19#ancreDocAss)
2. <https://vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/COVID-19>

LE SYNDICAT



Notre engagement

Pérenniser et améliorer notre pratique, défendre nos intérêts et notre avenir.

[Lire la suite »](#)



Notre ADN

Responsabilité, qualité et pertinence dans le respect de l'exercice libéral.

[Lire la suite »](#)



Votre adhésion

Ensemble soyons forts pour promouvoir la Cardiologie libérale !

[Lire la suite »](#)

Syndicat National des Cardiologues
13 rue Niepce
75014 PARIS
contact@sncardiologues.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SYNDICAT NATIONAL DES
CARDIOLOGUES.

[Se désinscrire](#)

© 2021 SYNDICAT NATIONAL DES CARDIOLOGUES